



Derogation pour college dasn autre departement

Par Visiteur

Bonjour,

Je me trouve confronté a un problème eépineux .

Ma fille actuellement scolarisé à Colombes (suite a une demande de dérogation car j'habite à Argenteuil) va devoir entrer au mis de Septembre au collegue de secteur près de mon domicile.

Ma fille le vie très mal le peu de temps qu'elle a passé en primaire a Argenteuil ses notes on chutés et elle se fesaient malmener par ses camarades

Bref ma fille n'était plus ma fille.... Elle pleure de savoir qu 'elle doit retourner la bas ...

Que puisje faire je sais que les derogations au collegue sont très difficiles...

Aidez moi....

Par Visiteur

Bonjour Madame

Je comprends parfaitement mais malheureusement la demande de dérogation sera satisfaite s'il y a de la place dans l'établissement demandé.

En cas de capacité atteinte les dérogations acceptées malgré tout sont celles des:

élèves handicapés

élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé

boursiers au mérite

boursiers sociaux

élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier

les élèves dont un frère ou une s?ur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité

élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité

Si vous ne rentrez pas dans l'une de ces catégories et que le taux d'accueil de l'établissement est atteint votre demande sera sans doute rejetée.

Vous devez adresser votre demande à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Cordialement

Par Visiteur

Madame

Qu'attendez vous de nous?

Je ne peux pas trouver la solution miracle.

Nous sommes là pour vous informer sur vos droits. Les règles sont posées ainsi que les dérogations. Hormis aller voir le directeur de l'école souhaité et lui expliquer votre cas, il n'y a pas d'autre solution.

cordialement